

Compte-rendu de la COMMISSION TRANSPORT

2 juillet 2015 - 18h

Présents : C.MONNIER; P.VIROT; JM.TARRANTINI; N.FOUASSIER; Michèle DANIEL; Romain GENNARO; Baptiste MATTIO

Excusés : C.BOULLLOUD

Ordre du jour :

- 1/ Changement d'itinéraire de la ligne 67
- 2/ Dysfonctionnements ou améliorations à apporter au service
- 3/ Gratuité du transport scolaire?
- 4/ Adaptation des horaires pour la rentrée

Rappel sur le fonctionnement de cette commission : cette commission est ouverte à tous les usagers des transports collectifs. Les convocations et informations sont données par mail aux participants. Un affichage public et (si les délais le permettent) une information dans le bulletin municipal, annoncent les dates de réunion de la commission. Les compte-rendus sont diffusés aux participants et mis en ligne sur le site de la commune.

Cette commission n'est en aucun cas un organe de décision, car la compétence relève du SMTC, mais les préconisations proposées sont relayées au SMTC. Par ailleurs, la commission permet de centraliser les dysfonctionnements dans le quotidien et de les relayer auprès d'un interlocuteur identifié.

1/ Changement d'itinéraire

D'après les informations transmises par le représentant du SMTC, la ligne 67 passera par le Verderet puis continuera son chemin vers le lycée Marie Curie, en empruntant l'itinéraire de la ligne 18 (intermarché Bresson). Les collégiens devront donc descendre au Verderet et prendre la ligne C4 (cadencée toutes les 8mn) pour aller jusqu'au collège des Saules. C'est une habitude qu'ils avaient pris naturellement cette année, pour le retour. Les usagers qui descendent en ville feront de même.

2/ Dysfonctionnements ou améliorations à apporter au service

- Adaptation de la taille des bus à la fréquentation :

Nous avons reçu de nombreuses remarques de la part des usagers sur le remplissage complet des petites navettes, et le refus de passagers en sur-nombre. Il convient donc de remettre des grands bus aux horaires très fréquentés. Les petites navettes sont toujours bienvenues aux horaires moins fréquentés.

- TAD :

Il est arrivé plusieurs fois, et nous en avons parlé au représentant du SMTC, qu'une navette en TAD soit commandée, et qu'un enfant supplémentaire se rajoute en dernière minute, sans être inscrit. Cela peut être le cas quand un professeur est absent et que les élèves sont prévenus en dernière minute, par exemple. Si la navette est là et a été commandée par au moins un usager, nous ne comprenons pas pourquoi d'autres usagers même non-inscrits, ne pourraient être acceptés. L'échange avec le représentant du SMTC avait confirmé cette possibilité. Or les chauffeurs refusent parfois les enfants, même s'il reste de la place dans la navette, sous prétexte de problème d'assurance. Un courrier exclusivement dédié à cette question sera envoyé au SMTC afin d'avoir une réponse écrite.

3/ Gratuité du transport scolaire?

Le conseil départemental, dont la majorité a changé aux élections de mars dernier, s'est engagé à mettre en oeuvre la promesse annoncée de rétablir la gratuité du transport scolaire pour les utilisateurs de TRANSISERE, comme cela était le cas en 2012.

Les élèves qui utilisent TRANSISERE sont ceux qui ne sont pas desservis par le réseau TAG. Cette gratuité ne concernera que leurs aller-retour pour leurs établissements scolaires. Hors période scolaire et jour de la semaine, ils ne pourront utiliser le réseau TRANSISERE.

Pour Herbeys, nous sommes rattachés à la TAG. Certes nous payons un abonnement annuel, mais nous bénéficions d'un accès à tout le réseau de l'agglomération, tous les mois et jours de l'année. Par ailleurs, le tarif tient compte du quotient familial et du nombre d'enfants usagers. La TAG étant principalement financée par la Métropole, il n'est pas question pour l'instant de la gratuité du transport scolaire. Un débat sur la gratuité pour les moins de 25 ans existe depuis plusieurs années, mais il n'est toujours pas vraiment tranché.

4/ Adaptation des horaires pour la rentrée :

Une demande a été faite par un habitant non usager et non présent à la commission de faire monter un bus de Grand Place le matin vers 8h, pour les salariés à domicile non motorisés, qui viendraient travailler sur HERBEYS.

HERBEYS / 7h34/29 : CORRIGER la plaquette car le bus part à 7h29 et non 7h34 (comme indiqué)

HERBEYS / 9h40 : à avancer à 9h20 pour permettre aux lycéens d'en profiter également (objectif : arrivée en cours pour 10h)

HERBEYS / 13h20 : à maintenir

GD PLACE / 12h40 : le bus sera avancé à 12h15 pour éviter une trop longue attente des collégiens. En effet, de plus en plus les parents descendent chercher leurs enfants, car certaines activités sportives démarraient à 14h, et lorsque les enfants arrivent à 12h55, c'est vraiment la course. Pour les lycéens, il prendront le ECH10, qui les attend au lycée Marie Curie (derrière le gymnase), qui passe par Bresson et remonte ensuite à HERBEYS.

COMMUNIQUER SUR LE ECH10, car non mentionné sur la plaquette.

Une demande a été faite par un usager de mettre une navette à 12h50, en particulier le mercredi, pour permettre à ceux qui reviennent des établissements privés du centre-ville de remonter.

VERDERET / TAD de 16h17 : si possible à avancer à 16h, sachant que les lycéens sortent à 15h30, et que les collégiens sortiront parfois à 15h (avec les nouveaux horaires)

Prochaine réunion : date à préciser courant octobre